

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Karen Gautet

Naturopathe

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions de vente des prestations fournies par Karen Gautet, dont les coordonnées sont les suivantes : Société Karen Gautet, Paviljoenweg 58, 2400 Mol, Belgique, numéro d'Entreprise 0794.755.543.

Email : karengautet@gmail.com

Les présentes conditions générales ainsi que les conditions tarifaires sont expressément agréées et acceptées par le client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire. L'acte d'achat d'une prestation entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.

Le client déclare avoir la capacité légale de conclure le présent contrat, dont les conditions générales sont présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Article 2 : Caractéristiques des prestations

Les caractéristiques essentielles des prestations sont décrites ci-dessous :

Les consultations se font principalement en appel vidéo.

Lors de la 1ère consultation, un certain nombre de questions sont posées afin d'établir un bilan de vitalité. Un protocole complet est envoyé par email dans les jours suivants. Généralement au moins une consultation de suivi est nécessaire.

Article 3 : Prix et modalités de paiement

Le prix des prestations est indiqué en euros. Le praticien se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'achat.

Le paiement des prestations peut être effectué en ligne via un lien sécurisé ou par virement bancaire au moment de la réservation.

Le prix pour une Consultation générale de Naturopathie (bilan de vitalité) est de 100 euros pour une durée de 75mn environ.

Le prix pour une Consultation de suivi est de 60 euros pour une durée de 45mn environ.

Article 4 : Livraison et exécution des prestations

Les prestations sont exécutées à la date ou dans le délai convenu entre le praticien et le client, conformément au Code de droit économique.

En cas de retard ou d'impossibilité d'exécution des prestations, le client sera informé dans les meilleurs délais et pourra annuler le contrat, sans frais ni indemnité.

Article 5 : Garanties légales et responsabilité

Le praticien s'engage à fournir les prestations dans le respect des règles de l'art et des normes professionnelles en vigueur. Il est responsable de la bonne exécution des prestations et des éventuels dommages causés au client, dans les conditions prévues par la loi et les présentes conditions générales.

Le praticien est tenu par une obligation de moyens et ne peut être tenu responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation des prestations par le client.

Article 6 : Différentes techniques proposées

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par la loi du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions de soins de santé. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi.

Article 7 : Politique de rendez-vous

Afin de faciliter la gestion des rendez-vous et de respecter le temps de chaque clients, merci de suivre la politique de réservation, d'annulation et de retard. Veuillez prendre connaissance des informations ci-dessous.

Réservation

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez me contacter par e-mail si vous n'y parvenez pas via les plateformes de réservation.

Annulation

En cas d'annulation, merci de me prévenir au moins 24 heures avant votre rendez-vous. Cela me permettra de proposer ce créneau horaire à d'autres clients.

Si vous annulez votre rendez-vous en dehors de ce délai, des frais d'annulation de 50% du coût de la consultation pourront vous être facturés.

Retards

Nous comprenons que des imprévus puissent survenir. Toutefois, si vous êtes en retard, veuillez m'informer dès que possible.

En cas de retard, je ferai au mieux pour vous offrir la totalité de votre consultation, mais cela ne pourra pas être garanti, surtout si d'autres clients sont attendus après vous. La consultation pourra être écourtée et les frais seront facturés en fonction du temps initialement prévu.

Dans le cas où la personne, sans cause réelle et justifiée, ne se présenterait pas au rendez-vous fixé sans avoir prévenu, les coûts seront dûs par la personne à moins que celle-ci n'ait annulé ou reporté son rendez-vous plus de 24 heures avant.

Article 8 : Conditions d'accès aux prestations

Il appartient aux clients de faire toutes vérifications qui semblent nécessaires ou opportunes avant de procéder à une quelconque réservation de prestations. En cas de grossesse ou pathologie grave et quelle que soit la prestation souhaitée, il est recommandé au client de demander un conseil préalable à son médecin généraliste ou spécialiste. Il en est de même pour les personnes fragiles, comme par exemple les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes pathologiques, psychologiques, cardiologiques ou de tension, les personnes sujettes à des allergies, sans que cette liste soit limitative.

Les conseils, recommandations et prestations de services proposés par le praticien ne remplacent en aucun cas l'avis d'un médecin. Avant d'interrompre ou modifier tout traitement médical, le client doit se référer à son médecin traitant et /ou au spécialiste médical qui le lui a prescrit. Les prestations proposées sont considérées comme des approches complémentaires et non alternatives ou substitutives à la médecine traditionnelle.

Les coûts des prestations proposées ne sont pas conventionnés, par contre certaines assurances complémentaires peuvent proposer des prises en charge.

Article 9 : Délai de rétractation

A partir du moment où la consultation est commencée le client renonce expressément par la présente à son droit de rétractation conformément au Code de droit économique.

Article 10 : Médiation de la consommation

En cas de litige entre le praticien et le client, ces derniers s'engagent à rechercher une solution amiable avant de saisir les tribunaux. Si aucune solution amiable n'est trouvée, le client peut recourir à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions de l'article VI.47 et suivants du Code de droit économique.

Article 11 : RGPD

Le praticien s'engage à respecter les dispositions légales en vigueur concernant la protection des données personnelles des clients. Les données collectées sont nécessaires pour la gestion des relations contractuelles et seront traitées conformément aux exigences de la loi Informatique et Libertés et du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données le concernant, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement, qu'il peut exercer en s'adressant au praticien aux coordonnées mentionnées à l'article 1.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Le praticien est le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur les documents et supports fournis dans le cadre des prestations de bien-être, ainsi que sur le site internet et tous les éléments qui y sont publiés, tels que les textes, images, photographies, vidéos, logos, etc.

Le client s'engage à ne pas reproduire, copier, modifier, adapter, diffuser, vendre ou exploiter de quelque manière que ce soit ces éléments sans l'autorisation expresse et préalable du praticien.

Article 13 : Force majeure

Le praticien ne pourra être tenu responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution des prestations en cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence des tribunaux. En cas de survenance d'un événement de force majeure, les parties conviennent de rechercher une solution amiable pour l'exécution des prestations, dans les meilleures conditions possibles compte tenu des circonstances.

Article 14 : Modification des conditions générales

Le praticien se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Les modifications seront applicables aux contrats conclus postérieurement à leur publication sur le site internet du praticien ou sur tout autre support de communication.

Article 15 : Non validité de clause

Si une ou plusieurs dispositions des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée. Le cas échéant, le praticien s'engage à supprimer et remplacer immédiatement ladite clause par une clause similaire et juridiquement valide.

Article 16 : Assurance

La société Karen Gautet a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle.

Article 17 : Loi applicable et juridiction compétente

Ces conditions générales sont régies par le droit belge. Ces conditions générales ont été rédigées en langue française qui sera considérée, en toute hypothèse, comme la langue unique des parties.

En cas de litige, les tribunaux belges seront seuls compétents pour connaître l'affaire, sauf disposition contraire impérative du Code de droit économique.